

Fort d'une nouvelle majorité, le Maroc attend ses ministres

Maroc Le Premier ministre El Othmani a formé sa coalition en une semaine. Il met ainsi fin à un blocage de cinq mois.

Il n'aura fallu qu'une semaine de consultations pour que l'islamiste Saadeddine El Othmani compose une coalition majoritaire. Voilà qui tranche avec les cinq mois infructueux de son prédécesseur, Abdelilah Benkirane, chef du Parti de la justice et du développement (PJD, islamiste). Mais pourquoi le Premier ministre nommé il y a dix jours a-t-il accepté si rapidement ce que son prédécesseur avait mis tant de zèle à refuser pendant si longtemps ? Car le numéro 2 du parti islamiste, arrivé premier aux législatives du 7 octobre, a bel et bien cédé à l'exigence posée par le patron du Rassemblement national des indépendants (RNI, libéral) d'intégrer ses trois partenaires, que sont le Mouvement populaire (MP, conservateur), l'Union socialiste des forces populaires (USFP, social-démocrate) et l'Union constitutionnelle (UC, libérale). Sa majorité est donc constituée de ces quatre partis en plus du PJD et du Parti du progrès et du socialisme (PPS, ex-communiste).

"Une affaire personnelle"

Le délai de quinze jours imposé par le Palais pour constituer un gouvernement a visiblement exercé une solide pression. Mais, pour le journaliste Aziz Boucetta, il y a aussi des raisons politiques liées à l'arrimage de l'USFP dans la majorité. *"Certains disent que tout a été fait pour bloquer Benkirane et puis (une fois celui-ci mis hors-jeu, Ndlr) pour faciliter la tâche d'El Othmani. Or, ce n'est pas vrai puisque l'exigence d'intégrer l'USFP a été maintenue"* par le RNI, souligne le responsable du site d'actualité PanoraPost.

"M. Benkirane en avait fait une affaire personnelle, explique le journaliste. L'USFP a fait faux bond à Benkirane, alors qu'il comptait, au départ, l'intégrer dans sa coalition. Et quand ce parti a fait alliance avec le RNI, Benkirane a refusé qu'il revienne dans la coalition grâce à ses nouveaux partenaires." Pour lui, c'est l'obstination du dirigeant islamiste à refuser l'arrimage de ce parti à sa coalition qui a causé son échec.

Le Premier ministre déchu est ainsi devenu *"une entrave à la constitution du gouvernement en raison de la position personnelle sur laquelle il campait"*, renchérit le politologue Mohammed Benhammou, professeur à l'université Mohammed V à Rabat et auteur du récent livre *"Les services de renseignements"* (L'Harmattan, 2017).

En réalité, M. El Othmani s'est retrouvé *"piégé"* par la règle constitutionnelle qui veut que le parti arrivé en premier aux législatives constitue le gouvernement. *"Cet article donne le droit mais aussi l'obligation de former la majorité"*, souligne M. Boucetta. *"Il a donc été obligé d'accepter"* tel quel le bloc proposé par le RNI.

"Tout sinon rien"

Cette formule du *"tout sinon rien"* était d'autant plus incontournable que l'axe constitué par le RNI lui permettait d'atteindre une majorité confortable de 240 sièges (sur 395), soit 42 de plus que requis. Sans le Pam, il n'y avait surtout pas d'autre possibilité: *"Les autres partis ne*

représentaient qu'une dizaine de sièges. Ce n'était donc pas avec eux qu'il pouvait espérer faire une coalition", note M. Benhammou.

Si Saadeddine El Othmani est allé vite en besogne pour constituer sa majorité, il a confié à la presse marocaine que l'architecture de son gouvernement lui prendrait au moins une semaine. On lui prête l'intention de réduire le nombre de ministres à trente, au lieu de trente-sept pour l'équipe sortante.

Vincent Braun

Cette formule du "tout sinon rien" était d'autant plus incontournable qu'elle permettait une majorité confortable.